



<p style="text-align: center;">Communauté de Communes de l'Arc Mosellan Justificatifs pré-inscription</p>

Les justificatifs à fournir lors de la pré-inscription

- La fiche de renseignements complétée,
- Le justificatif de domicile datant de moins de 2 mois
- Une copie intégrale de l'acte de naissance, à fournir dans les 15 jours suivants la naissance,
- L'autorisation de consultation des ressources via CDAP,
- Une copie du dernier avis d'imposition des revenus du foyer si la famille n'est pas allocataire CAF,
- Une copie des justificatifs des revenus perçus à l'étranger le cas échéant,
- Une attestation de prestation RSA datant de moins de trois mois,
- Dans le cas où l'autorité parentale fait l'objet d'une décision par un juge : une copie de ce document,
- Dans le cas d'une activité professionnelle : Les deux derniers bulletins de salaire ou si emploi récent la copie du contrat de travail ; ou extrait kbis SIREN/SIRET
- Dans le cas d'une formation : le justificatif de formation ou certificat de scolarité
- Dans le cadre d'une recherche d'emploi : l'attestation d'inscription à POLEMPLOI